

DÉCISION DU MAIRE

23 / 081

Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport Au titre du programme des équipements sportifs de proximité

Le Maire de la commune de Montgeron,
Conseillère régionale d'Ile-de-France

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations accordées par le Conseil municipal au Maire,

Vu la délibération n°22/37 du Conseil municipal du 04 juillet 2022 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire,

Considérant la volonté de la municipalité d'effectuer des travaux d'aménagement de deux terrains de basket 3x3 et un terrain de basket 5x5 situé sur le complexe Coubertin en zone quartier politique de la ville,

Considérant que l'Agence Nationale du Sport subventionne entre 50% et 80% maximum du montant subventionnable avec un plafond des travaux de 500 000 € dans le cadre du programme des équipements sportifs,

Considérant que dans le cadre de cet aménagement, la ville de Montgeron a sollicité une subvention auprès de la Région Ile-de-France à hauteur de 30% du coût des travaux et sollicite une subvention à hauteur de 50% du coût des travaux auprès de l'Agence Nationale du Sport,

DECIDE

- Article 1^{er}** De signer le dossier de demande de subvention et tout acte à venir ou s'y rapportant.
- Article 2** De solliciter une subvention de 25 345 euros (vingt-cinq mille trois cent quarante-cinq euros) auprès de L'Agence Nationale du Sport.
- Article 3** Les dépenses et recettes sont inscrites au budget 2023 de la Ville.
- Article 4** Le Directeur Général des Services ou la Directrice Générale Adjointe des Services de la Commune de Montgeron est chargé de l'exécution de cette décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet et notifiée à l'Agence Nationale du Sport.
- Article 5** La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Mme le Maire et/ou le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.



Fait à Montgeron, le

25 AVR. 2023

Sylvie CARILLON
Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Ile-de-France